

Patrimoine en chantier : l'hôtel de Ville

Présentation

En 1657, le conseil de ville souhaite ériger une maison commune sur l'emplacement de l'ancienne, qui s'élevait entre la maison du roi et la tour de l'Horloge. En 1673, la construction des bâtiments actuels commença. Enchâssant l'ancienne tour, l'édifice fut achevé en 1676, d'après les plans de deux architectes : l'Arlésien Jacques PEYTRET et le Parisien Jules HARDOUIN-MANSART (architecte de Louis XIV à partir de 1676).

L'Hôtel de Ville marque le triomphe du style classique. Elevé sur trois niveaux, il présente un rez-de-chaussée traité comme un socle, avec un décor de bossages. Le premier étage, dit "noble", possède un imposant décor central où des doubles colonnes encadrent une porte-fenêtre qui ouvre sur un balcon à balustrade de pierre. Le deuxième étage est dominé par un fronton central où figure un soleil, symbole de Louis XIV, un décor de balustres et de pots à feu.

La voûte plate du vestibule est formée de deux berceaux perpendiculaires d'inégales largeurs et de lunettes en anse de panier. Elle retombe sur chacun des côtés du vestibule sur des doubles colonnes. Le départ de l'escalier d'honneur qui conduit à la salle du conseil est encadré par deux lions de pierre sculptés par Jean Dedieu, sculpteur arlésien qui réalisa la plus grande partie du décor, tant intérieur qu'extérieur.

Les façades de l'Hôtel de Ville furent classées Monument Historique en 1920.

Les travaux des XIXe et XXe siècles

1826 : plaquage en pierre dure de Cassis au bas des façades, du niveau du sol à un mètre de hauteur.

1834 : réfection des balustres et des pots à feu en pierre de Fontvieille.

1878-1882 : consolidation de la charpente.

1891 : réfection du dallage du vestibule.

1938 : réfection des toitures et restauration par tranches.

1939 : travaux effectués sur l'escalier d'honneur et la grande salle du rez-de-chaussée.

1973 : réfection générale des toitures

1983-1984 : nouvelle réfection des toitures

Le programme de restauration des façades

Les façades extérieures de l'Hôtel de Ville offrent un très mauvais état de présentation tant dans l'aspect de la maçonnerie que par l'absence de cohérence des menuiseries.

Les maçonneries présentent à la fois de nombreuses altérations, des désordres dus à l'érosion éolienne, de nombreuses salissures (croûtes noires, déjections de pigeons...) et différents types de dégradation (encadrements de fenêtres éclatés, corniches détériorées, ornements fragilisés...).

Les menuiseries offrent une variété d'aspect qui nuit à la cohérence de l'ensemble et sont dans un état de conservation médiocre. Au rez-de-chaussée des façades sud et nord, on trouve des croisées à deux croisillons, petits bois à petits carreaux, avec volets intérieurs et aux premier et deuxième étages des trois façades, des croisées à petits carreaux sans croisillons, qui datent du XIXe siècle. Des fenêtres aveugles (façade est et nord au droit de la tour de l'Horloge) présentent un décor de fenêtres feintes (en trompe l'œil), avec un motif de vitraux losangés. Ces deux décors rappellent les états successifs des menuiseries : vitraux losangés à l'origine, remplacés ensuite par des fenêtres à petits carreaux, avec réutilisation des menuiseries d'origine.

Les grilles qui protègent les baies du rez-de-chaussée sur les trois façades et celles situées au premier étage de la façade nord sont rouillées et parfois très altérées. Elles provoquent l'éclatement des encadrements.

Les gargouilles courantes, en zinc peint, ne sont pas en rapport avec la qualité de l'édifice. La présence d'un dispositif de tiges anti-pigeons disgracieux, sur des corniches de la façade sud, induit une accumulation de poussières et de particules qui nuit à la présentation de l'édifice.

[Extrait de l'exposition « **Patrimoine en chantier** », réalisée par le service du patrimoine en septembre 2002]